

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE MUNG

Qui s'est tenu :

**Le vendredi 26 août 2022
à 20 h 30
à la salle du conseil.**

- 1) Approbation des procès-verbaux des réunions du 29 avril et du 1^{er} juin 2023 : **approuvée**
- 2) Mise en place d'exonérations de la CFE et de la TFPB dans le cadre des ZORCOMIR : **approuvée**
- 3) Demande de subvention au titre des amendes de police : **approuvée**
- 4) Mise à jour des tarifs de la location de la salle municipale : **approuvée**
- 5) Mise à jour du prix de location de la salle au profit de « SOL Y MAR » : **approuvée**
- 6) Choix du prestataire pour l'aménagement du jardin du souvenir : **approuvée.**

La liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du conseil municipal à compter du 1^{er} juillet 2022. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

MAIRIE DE LE MUNG

 1 route de Saint-Savinien 17350 LE MUNG

  Tel / Fax: 05.46.90.17.37

Heures d'ouverture : mardi et vendredi de 14h00 à 18h00